

---

**Nombre de membres**

**Séance du mardi 17 janvier 2023**

**en exercice:** 15

L'an deux mille vingt-trois et le dix-sept janvier l'assemblée régulièrement convoqué le 10 janvier 2023, s'est réuni sous la présidence de Philippe MASSARD.

**Présents :** 10

**Votants:** 11

**Sont présents:** Philippe MASSARD, Jean-Marie LEBLANC, Yohann PAYS, Karine RIVIER, Sébastien ERB, Cécile CORBIER, François SIRVENTE, François BELDA, Françoise DUVEAU, Françoise DE VOS

**Représentés:** Sylvie ANTUNES

**Excuses:** Frédéric JACQUET, Flavien CORMIER, Thomas FREMONT, Sandrine DURAND

**Absents:**

**Secrétaire de séance:** François SIRVENTE

---

Monsieur le Maire donne le compte rendu de la dernière réunion du 20 septembre 2022 qui est approuvé par l'ensemble des Membres du Conseil Municipal.

**COMMUNAUTE DE COMMUNES TOURAINE VALLEE DE L'INDRE : DEMANDE FONDS DE CONCOURS 2022 ( DEL 2023 001)**

Les Membres du Conseil Municipal décide de demander un fonds de concours 2022 à la Communauté de Communes Touraine Vallée de l'Indre en vue de participer au financement des travaux d'électrification de la cloche et de restauration des abat-sons de l'église de 4 136 €.

**COMMUNAUTE DE COMMUNES TOURAINE VALLEE DE L'INDRE : DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS 2023 ( DEL 2023 002)**

Le Conseil Municipal décide de demander un fonds de concours 2023 à la Communauté de Communes Touraine Vallée de l'Indre en vue de participer au financement de la rénovation de la toiture du bâtiment scolaire de 4 136 €.

**CONSEIL DEPARTEMENTAL : DEMANDE DE FONDS DEPARTEMENTAL DE SOLIDARITE RURALE POUR 2022 ( DEL 2023 003)**

Le Conseil Municipal approuve le plan de financement tel que figurant dans le dossier de demande de subventions adressé à Monsieur le Président du Conseil Départemental et sollicite auprès du Conseil Général une subvention au titre du Fonds Départemental de Solidarité Rurale d'un montant de 8 721 € pour l'enveloppe « socle ».

**SUBVENTIONS – DEMANDE DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX 2023 ( DEL 2023 004)**

Monsieur le Maire rappelle le devis pour le projet de travaux de rénovation énergétique de la toiture du bâtiment scolaire. Ces travaux feront l'objet de demandes de Dotation d'Equipeement de Territoires Ruraux 2023 à hauteur 40 %.

**FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE – PERSONNEL COMMUNAL : SUPPRESSION d'un EMPLOI PERMANENT A DUREE INDETERMINEE, SUPPRESSION d'un EMPLOI à DUREE DETERMINEE A 6/35ème ET CREATION d'un EMPLOI à DUREE DETERMINEE à 7/35ème ( DEL 2023 005)**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de modifier le tableau des effectifs du personnel communal en supprimer le poste à durée indéterminé de 8/35ème suite au départ en retraite de l'agent au 1er janvier 2023 ainsi qu'un poste à durée déterminée à 6/35ème qui avait été créé pour la garderie. Il propose pour le remplacement de l'agent en retraite de créer un poste à 7/35ème.

**DELIBERATION AUTORISANT le MAIRE à ENGAGER, LIQUIDER et MANDATER les DEPENSES d'INVESTISSEMENT avant le VOTE du BUDGET 2023 ( DEL 2023 006)**

Il est proposé au Conseil Municipal, dans l'attente de l'adoption du prochain budget, d'autoriser Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite de 25 % des crédits ouverts au budget principal de l'exercice 2022 (hors chapitre 16 : Remboursement d'emprunts) soit 116.553,04 € - 7.057,04 € (001 : déficit reporté) - 25.100 € (chapitre 16 : Remboursement d'emprunts) = 81.396 € dans la limite de 20.349 € (25 %).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement nécessaires avant le vote du budget primitif de 2023, dans la limite de 25 % des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent (non compris les crédits afférents au remboursement de la dette) et précise le montant et l'affectation des dépenses d'investissement sur le budget principal concernées comme suit :

Taxe d'aménagement (article 10226 – opérations financières)	900,00 €
Autres bâtiments publics (article 21318 – opération 53)	17.000,00 €
Soit un total de	17.900,00 €

**BILAN TRAVAUX EGLISE**

Monsieur le Maire indique aux Membres du Conseil Municipal que les travaux d'électrification de la cloche et le changement des abat-sons sont terminés. Ils ont été en partie financés par le Fonds Départemental De Solidarité Rurale et le Fonds de Concours général de la Communauté de Communes Touraine Vallée de l'Indre. Quelques changements ont été apportés aux heures de tintements de la cloche : à 9 heures le dimanche (changement le samedi prévu semaine 3) et 20 heures au lieu de 21 heures. Une vidéo sera faite afin de montrer la cloche et le nouveau plancher installés.

## RENOVATION DU BATIMENT SCOLAIRE

Monsieur le Maire donne le compte rendu de la réunion qui a lieu le 25 novembre 2022 avec un expert financier de l'ADAC. Cette réunion avait pour but de présenter une analyse par rapport à la situation financière de la Commune ainsi que les éventuelles subventions possibles pour ces travaux.

## QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

### - Prochaines réunions du Conseil Municipal

Les prochaines réunions du Conseil Municipal auront lieu le mardi 28 février 2023 pour le vote du compte administratif 2022 et le mardi 04 avril 2023 pour le vote du budget primitif 2023.

### - Problème eau

Il est à déplorer que la couleur de l'eau soit particulièrement colorée certains jours. M. l'Adjoint informe que la semaine dernière les bouches incendies ont été contrôlées et que cela entraîne ce type de nuisance. Le réseau d'eau étant très ancien, ces problèmes ont déjà été signalés à VEOLIA et à la Communauté de Communes qui a la compétence eau et assainissement.

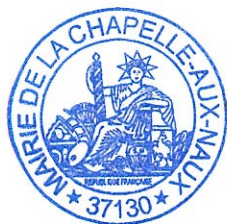
### - Entretien de la rue des Yutiers

Les travaux d'aménagement paysagé effectués en 2016 rue des Yutiers nécessiteraient un entretien régulier. L'agent technique de la Commune ne peut pas intervenir sur toutes les rues de la Commune. Un devis avait été demandé à une société horticole mais le coût en était beaucoup trop élevé. Des propositions vont être étudiées et seront proposées au prochain conseil. Une des solutions serait que chaque administré entretienne devant son habitation.

Fin de la séance, 21 h 45.

Le Maire,

Le Secrétaire,



A large, stylized handwritten signature in blue ink, likely belonging to the Mayor, is written over the seal and extends to the right.

A handwritten signature in blue ink, likely belonging to the Secretary, is written to the right of the Mayor's signature.